



À l'attention de Madame Axelle LEMAIRE
Secrétaire d'État en charge du Numérique

139 rue de Bercy
75012 PARIS

Paris, le 27 mai 2015

N°/Ref: GJ/CR 2015/0511

GISÈLE JOURDA

Madame la Ministre,

SÉNATRICE DE L'AUDE

Je me permets de vous alerter sur la situation de la commune de FAJAC EN VAL, située dans le département de l'Aude.

Comme beaucoup d'autres communes du département, FAJAC EN VAL doit gérer quotidiennement les dysfonctionnements sérieux du réseau en téléphonie fixe et mobile sur l'ensemble de son territoire.

**1ÈRE AJOINTE
AU MAIRE DE TRÈBES**

La commune de FAJAC EN VAL se situe à 20 km de Carcassonne et se divise en deux hameaux et douze campagnes. En conséquence, le réseau filaire est évidemment long. Mais il est également vétuste. D'où un risque accru de pannes et dysfonctionnements en tout genre.

Je vous sais extrêmement sollicitée sur cet enjeu de résorption des « zones blanches » en téléphonie mobile, ayant été moi-même l'auteure d'une question orale discutée le 3 février dernier au Sénat. Je vous avais ainsi alertée sur le défaut de couverture en téléphonie mobile et les problèmes de distribution de la téléphonie fixe en particulier dans l'arrière Pays rural, que ce soit dans les Corbières, le Minervois ou en Pyrénées Audoises.

Le cas de la commune FAJAC EN VAL est un cas d'urgence. Preuve de la nécessité de trouver une solution très rapidement, malgré les très nombreuses visites des entreprises de réparation et autres experts, le Maire de la commune n'a pas été joignable par téléphone pendant un mois et vit dans la crainte d'une autre coupure. Quelles conséquences en terme de responsabilité des habitants de la commune ? Dans les secteurs ruraux, ces coupures prolongées peuvent s'apparenter à de la mise en danger d'autrui, notamment en cas d'accident, de maladie ou de soins, pour les personnes âgées ou maintenues à domicile.



Une solution s'impose. La qualité de votre réponse à ma question orale au Sénat témoigne de la sincérité de votre engagement sur ces questions. La disposition des moyens élémentaires de communication étant devenue un facteur évident et incontournable de développement du territoire et de sécurité pour ses habitants, il importe de tout mettre en œuvre pour répondre pleinement à l'ensemble de ces besoins. C'est pourquoi je vous demande d'intervenir rapidement pour que la commune de FAJAC EN VAL ne soit plus coupée du monde de la sorte.

Je suis à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'expression de ma haute considération.


Gisèle JOURDA



À l'attention de Monsieur Salomon BOTTON
Délégué Régional d'Orange Languedoc-Roussillon

Direction régionale
188 rue Euclide
CS 7006834967 Montpellier Cedex 2

Paris, le 27 mai 2015

GISÈLE JOURDA

N°/Ref: GJ/CR 2015/0512

PJ: Courrier adressé à Mme Axelle Lemaire relatif à la commune de Fajac en Val

Monsieur le Délégué Régional,

SÉNATRICE DE L'AUDE

**1ÈRE AJOINTE
AU MAIRE DE TRÈBES**

Je vous prie de trouver en pièce jointe une copie du courrier que j'ai adressé ce jour à Madame Axelle LEMAIRE, Secrétaire d'Etat en charge du Numérique, pour l'alerter sur la situation de la commune de FAJAC EN VAL, située dans le département de l'Aude.

Comme beaucoup d'autres communes du département, FAJAC EN VAL doit gérer quotidiennement les dysfonctionnements sérieux du réseau en téléphonie fixe et mobile sur l'ensemble de son territoire.

Mais le cas de la commune FAJAC EN VAL est un cas d'urgence. Preuve de la nécessité de trouver une solution très rapidement, malgré les très nombreuses visites des entreprises de réparation et autres experts, le Maire de la commune n'est plus joignable par téléphone. C'est pourquoi je vous demande d'intervenir rapidement pour que la commune de FAJAC EN VAL ne soit plus coupée du monde de la sorte.

Je compte sincèrement sur l'efficacité de votre action et vous prie de croire, Monsieur le Délégué Régional, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Gisèle JOURDA